

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Nous avons convenu, l'année dernière, que les nouveaux statuts prendraient effet cette année par l'élection d'un Conseil et d'un Bureau élargi ; c'est donc le Bureau sortant qui vous présente par ma voix le bilan de l'année écoulée. J'essaierai d'être brève, bien que le champ de nos activités s'élargisse d'année en année, et que de ce fait la longueur du rapport ne puisse aisément se réduire.

Je voudrais commencer, si vous le permettez, par remercier tout spécialement notre vice-président, M. Coulomb, pour son hospitalité d'aujourd'hui. C'est la première fois, à ma connaissance, que nous tenons notre Assemblée générale dans une bibliothèque municipale, et nous nous réjouissons de cette occasion de montrer tout l'intérêt que nous portons aux bibliothèques publiques. Il faut bien le dire, l'organisation, non pas de l'Assemblée générale, mais du dîner froid qui traditionnellement la précède, pose chaque année un problème qui se révèle de plus en plus difficile à résoudre, faute de locaux appropriés : une bibliothèque ne se transforme pas sans dommage en cafeteria... Il se pourrait que dans l'avenir, nous nous voyions obligés de modifier la formule.

M. Coulomb a d'autant plus de mérite de nous accueillir qu'il abrite depuis plusieurs années le cours de formation élémentaire de l'A.B.F., dont l'examen final est lundi prochain, et qu'il organise toujours, à cette occasion, une petite réception dans ces mêmes lieux. Et puisque me voici sur ce chapitre, je voudrais en votre nom remercier tout particulièrement l'équipe de professeurs qui assurent ces cours, M. Coulomb lui-même, Mme Laude, Mme Guillet, Mlles Altmayer, Estève, Pila et tous les autres, de l'effort exceptionnel qu'ils ont fourni cette année. Cet effort n'est pas seulement dû au fait que les élèves sont de plus en plus nombreux — quarante et un cette année —, mais à ce que tous les professeurs ont dû rédiger leurs cours et l'ont fait en un temps record et avec un soin auquel je rends hommage. En effet, ce cours de formation élémentaire, dont nous souhaitons voir reconnaître un jour la valeur et qui prend tout naturellement sa place à un niveau inférieur à celui du C.A.F.B., voici qu'à partir de cette année il fait l'objet d'une diffusion par correspondance. Grâce à l'Association nationale d'études municipales pour la formation du personnel communal, association créée pour former le personnel des collectivités locales et habilitée à organiser des examens sur le plan national, les personnes souhaitant prendre une formation de ce niveau peuvent désormais s'inscrire à l'A.N.E.M. ; elles recevront une quinzaine de cours par correspondance, des devoirs à préparer, et nos groupes régionaux seront associés aux travaux pratiques et visites de bibliothèques qui devront nécessairement avoir lieu sur le plan local. Bien que les inscriptions aient démarré tard cette année, il y a déjà une soixantaine d'inscrits et nous y voyons un signe très heureux pour l'avenir des bibliothèques, notamment municipales, dont le personnel pourra prendre sans trop de frais un minimum de qualification.

En dehors de cette innovation dont nous attendons beaucoup, quels sont les faits saillants de l'année pour l'A.B.F. ? Je crois ne pas me tromper en

disant que c'est la constitution de deux groupes régionaux. Vous savez combien nous avons regretté le visage trop exclusivement « parisien » de notre association, et souhaité que nos collègues de province, par un biais ou un autre, puissent à leur tour se réunir pour confronter leurs expériences et leurs problèmes. Notre vaillant Groupe de Lorraine, jusqu'à présent, était seul à défendre, en province, nos couleurs. Mais voici que, grâce à M. Douan, conservateur au Centre national d'études judiciaires, un Groupe d'Aquitaine, nombreux, très actif, s'est constitué le 29 mai dernier à Bordeaux, qu'il a tenu, dès le 27 juin suivant, une journée d'études à Bourg-sur-Gironde, et que depuis lors son activité ne se dément pas. D'autre part, notre collègue Mlle Bernard, bibliothécaire de la Bibliothèque centrale de prêt du Rhône, est à l'origine d'une Section lyonnaise de lecture publique, dont la réunion constitutive s'est tenue le 20 novembre dernier. L'Est, Lyon, le Sud-Ouest, voici l'A.B.F. bien équilibrée sur l'hexagone. Et ce n'est pas fini car, grâce à nos collègues dijonnais, M. Gras, Mlle Royer, nous espérons donner le coup d'envoi, lors de notre prochaine excursion annuelle en mai, à un nouveau groupe de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, petit à petit, espérons-nous rendre plus de services à l'ensemble de la profession et devenir véritablement l'association professionnelle nombreuse, sinon puissante, qui nous permettra d'affronter la comparaison avec les organisations similaires de l'étranger.

Sur l'activité de nos autres sections, je serai très brève, car vous allez entendre leurs rapports. Permettez-moi cependant de noter avec satisfaction l'activité déployée par la section des bibliothèques spécialisées, dont les sous-sections ont toutes entrepris des tâches constructives dont nous les félicitons. Quant à notre section de la Lecture publique, vous savez qu'elle a notamment organisé un voyage d'études en Allemagne fédérale, en liaison avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse ; elle vient d'élargir considérablement et de remanier son Conseil, où sont maintenant représentées toutes les catégories de bibliothèques. Elle a de vastes projets et de nobles ambitions, que nous soutiendrons de notre mieux.

De nos activités traditionnelles, je ne vous dirai rien que vous ne sachiez déjà par les comptes rendus publiés dans notre Bulletin : l'excursion annuelle à Bourges, les 22 et 23 mai 1965, a été remplie d'agrément grâce aux charmes de la ville et aussi à l'obligeant accueil ménagé par notre collègue, M. Jenny. Elle a mérité un reproche, c'était d'être trop exclusivement touristique, même si notre tourisme tout professionnel consiste d'abord à visiter des bibliothèques. Nous remédierons à ce défaut, et dans l'avenir, nous nous efforcerons toujours de doubler notre Congrès provincial de séances d'études sur un thème annoncé à l'avance. Les réunions générales de l'A.B.F. auxquelles vous avez été conviés cette année avaient pour programme, le 6 décembre, à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, le compte rendu d'un voyage d'études en Allemagne fédérale ; le 17 décembre, une réception dans le cadre admirable de la Bibliothèque Forney, grâce à l'obligeance de Mme Viaux, à l'occasion des Journées d'études des bibliothèques centrales de prêt ; enfin, les visites d'expositions : M. Lethève a guidé la visite de l'exposition Proust, le 14 juin 1965. Mlle Garrigoux, celle de Talleyrand, le 7 mars dernier.

Non moins traditionnel, notre rôle de représentation sur le plan international a été dignement rempli cette année. Il faut d'abord souligner l'organisation par MM. Piquard et Lethève, respectivement président et secrétaire de la Commission de la formation professionnelle de la F.I.A.B., d'un colloque limité d'experts sur la formation professionnelle, qui s'est tenu à Paris du 24 au 26 mai 1965. Grâce à une subvention du Ministère des Affaires étrangères, le président de l'A.B.F., tous les présidents et secrétaires des commissions de la F.I.A.B. ont pu se rendre au 31^e Conseil de la F.I.A.B. qui s'est tenu à Helsinki du 16 au 21 août. Quatre membres de notre section des bibliothèques-musées des arts du spectacle ont pu se rendre au 7^e Congrès international des bibliothèques et musées des arts du spectacle, qui s'est tenu à Amsterdam du 5 au 9 septembre 1965. Notre vice-président, M. Lethève, nous a représentés à l'Assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses les 25 et 26 septembre à Berne ; nous profiterons cette année de la tenue, à Dijon, de notre Congrès provincial pour inviter nos collègues suisses à se joindre à notre réunion. Enfin, dix bibliothécaires ont été invités par le gouvernement de la République fédérale allemande, à la demande de la *Bibliothekarische Auslandsstelle*, fondée en commun par toutes les associations de bibliothécaires allemands, à un voyage d'études qui a eu lieu du 28 avril au 13 mai 1965 et dont vous trouverez le compte rendu dans notre Bulletin.

Sur le plan national, l'A.B.F. a été représentée, le 15 janvier dernier, par Mlle Bossuat à l'inauguration à Montpellier du fonds Sabatier d'Espeyran.

Le reste de nos activités, vous en avez vu le fruit : pour la première fois, vous avez reçu quatre numéros du *Bulletin*, copieux, et qui pourraient l'être davantage encore si nos ressources ne limitaient le nombre de pages auquel nous devons nous tenir ; remercions une fois de plus Mlle Laureilhe pour l'aide qu'elle nous apporte dans la partie bibliographique. Le Comité de lecture a poursuivi la préparation des « Listes et fiches critiques » avec son dévouement habituel. Mais devant l'afflux des services de presse que nous a valu une lettre circulaire du président du Syndicat national des éditeurs, nous avons été amenés à prendre une décision qui, nous l'espérons, ne se révélera pas comme trop aventurée : nous allons élargir le choix des ouvrages et donner une nouvelle présentation, plus soignée, à la publication, qui prend avec l'année 1966 le titre de « Livres d'aujourd'hui ». Dans cette nouvelle formule, les listes occuperont huit pages recto-verso de format 13,5 × 21 cm, auxquelles s'ajouteront 48 fiches sur papier fort également tirées en offset et prêtes à être intercalées dans un fichier. Nous espérons que cette présentation, plus onéreuse mais combien plus pratique, vaudra à « Livres d'aujourd'hui » une diffusion accrue et rendra ainsi hommage au travail fourni depuis tant d'années, par notre Comité de lecture présidé depuis sa fondation par Mlle Foncin et dont Mlle Guéniot assure avec compétence le secrétariat.

Au reste, notre association est en pleine santé ; l'état de la trésorerie nous a permis la constitution du fonds de réserve indispensable pour la reconnaissance d'utilité publique, et nous laisse quelques disponibilités qui seront peut-être nécessaires et, espérons-le, suffisantes, pour un nouvel aménagement des locaux. Le nombre de nos membres s'est accru cette année de 118 inscriptions, chiffre élevé que nous devons certainement à la constitution des nouvelles

sections régionales. La préparation de l'Annuaire, qui va être la tâche de cette année, nous permettra de nous compter très exactement. Nous avons eu à déplorer, malheureusement, bien des disparitions : M. Paul Blanchart, vice-président de la Section des Bibliothèques-musées des arts du spectacle ; M. Gabriel Henriot, inspecteur en chef honoraire des bibliothèques de la ville de Paris, ancien président de l'A.B.F. et l'un des fondateurs de la F.I.A.B., auquel Mme Meuvret a consacré dans notre *Bulletin* un article très remarqué ; Mlle Diane Canivet, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; M. Barthélemy Chatard, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Draveil ; M. Pierre Marois, fondateur de « La lecture au sanatorium » ; Mlle Maurice Simon, bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne, d'autres sans doute, dont nous n'avons pas toujours été avisés à temps pour leur rendre, dans notre bulletin, un ultime hommage.

Un mot des nouveaux statuts. Le dossier en vue de la reconnaissance d'utilité publique a été déposé, dossier volumineux, qui est maintenant à l'étude des autorités compétentes. J'espère pouvoir vous dire plus précisément l'an prochain où en est la question.

Voilà nos activités de l'année. Comme vous le voyez, plusieurs innovations — cours de formation par correspondance, lancement de « Livres d'aujourd'hui », création de nouveaux groupes régionaux — sont en cours. C'est pourquoi le Conseil que nous soumettons à vos suffrages, s'il est élargi, n'a pas cherché à renouveler le personnel : une continuité dans l'action nous paraît nécessaire au stade où nous sommes. Nous espérons n'avoir pas trahi votre confiance en faisant nous-mêmes confiance à l'avenir.